Document de garantie pour les produits achetés en Benelux

Cher client,

Tous les Produits ONKYO sont conçus et fabriqués selon les standards les plus élevés et offrent des performances de haute qualité, ainsi qu'une facilité d'utilisation et d'installation. Dans le cas où vous rencontreriez une difficulté lors de l'installation ou de l'utilisation de votre produit, nous vous recommandons de consulter dans un premier temps le manuel d'utilisation ou de vous référer aux informations dans la section de support du site internet www.onkyo-speakers.com ou www.onkyo-headphones.com, où, selon le type de produit, vous pourrez trouver un manuel d'utilisation téléchargeable et des réponses aux questions fréquemment posées.

Si votre produit s'avérait être en panne, Gibson Innovations, mettra tout en œuvre, via votre revendeur, pour réparer ou remplacer votre produit, conformément aux conditions de garantie contractuelle.

Dans le cas d'une défaillance de votre produit pendant la période de garantie et si celui-ci a été utilisé conformément aux instructions du mode d'emploi, Gibson Innovations prendra en charge les frais de remise en état ou de son remplacement, même dans le cas où vous avez acheté votre produit à l'étranger.

Conditions de Garantie

La période de garantie débute à la date d'achat indiquée sur votre preuve d'achat et expire à la fin de la période indiquée dans la «période de garantie» de la section ci-dessous.
Dans le cas où le revendeur n'est plus identifiable ou que le produit a été acheté auprès d'un revendeur non agréé, comme par exemple un site d'enchères, de produits d'occasion, etc. le point de départ de la garantie sera celui indiqué sur la facture d'achat du premier acquéreur.
Dans le cas d'un remplacement du produit, la date de début de la garantie reste la date d'achat par le consommateur du produit initial. La garantie s'applique à condition que le produit ait été utilisé conformément à son usage habituel, selon les instructions du manuel d'utilisation.

Si la réparation est impossible ou économiquement non viable, Gibson Innovations peut remplacer le produit par un produit identique ou équivalent. Après la réparation ou le remplacement, la période de garantie continuera à partir de la date de l'achat initiale.

Les mises à jour du logiciel (ou firmware) peuvent être effectuées par l'utilisateur et ne sont pas considérées comme réparation.

Période de garantie

La période de garantie pour tous les produits achetés ONKYO en Benelux est de 24 mois.

September 2015
Version 1.0

Conditions d'exclusion de la garantie ONKYO

Si un produit s'avère en panne, en aucun cas la garantie contractuelle ne peut donner droit à des dommages et intérêts (exemple : la perte de données).

La garantie ne s'applique pas si :

- La preuve d'achat indiquant le nom du revendeur, la date d'achat et la référence du produit n'est pas fournie.
- La preuve d'achat a été modifiée d'une manière quelconque ou rendue illisible.
- La référence du produit et/ou le numéro de série (le cas échéant) sur le produit a été modifié, enlevé ou rendu illisible.
- Les réparations ou modifications et changements du produit ont été effectués par des organismes ou personnes non agréés.
- Le produit a été utilisé de façon non conforme à son usage initial si celui-ci a été mentionné dans le manuel d'utilisation.
- Le défaut a été causé par une mauvaise utilisation ou installation du produit, ou par des conditions d'environnement qui ne sont pas en conformité avec les conditions d'utilisation mentionnées dans le manuel d'utilisation.
- Le défaut est dû à la connexion de périphériques, d'équipements additionnels ou d'accessoires non compatibles avec les produits ONKYO mentionnés dans le manuel d'utilisation.
- Le dommage est causé par un événement de force majeure tel que : foudre, surtension du réseau, dégât des eaux ou incendie, catastrophe naturelle ou accident de transport.
- Le dommage est causé par un animal.
- Le produit a fait l'objet d'une adaptation à des fins de mise en conformité avec les normes techniques ou de sécurité applicables dans un pays autre que celui pour lequel le produit a été conçu et fabriqué à l'origine.

Besoin d'aide ?

Si vous rencontrez des difficultés avec votre produit, avant de contacter votre revendeur ou le service consommateurs Gibson Innovations, nous vous conseillons de lire attentivement le manuel d'utilisation ou de consulter la section de support du site internet www.onkyo-speakers.com ou www.onkyo-headphones.com.

Si toutefois votre problème persiste, nous vous invitons à vous rapprocher de votre revendeur ou, à défaut du service consommateurs Gibson Innovations.

Pour être en mesure de vous aider efficacement lorsque vous contacterez Gibson Innovations ou ses partenaires de service, merci de préparer:

• Le type du produit ou le numéro de modèle (parfois aussi appelé modèle ID)
• La preuve d'achat (par exemple d'origine facture ou ticket de caisse) indiquant la date d'achat, le nom du revendeur et le numéro de modèle du produit
• Le produit de série numéro ou code de production mentionné sur le produit.

September 2015
Version 1.0

Avertissement

Ces conditions de garantie sont valables uniquement pour les produits de marque ONKYO distribués uniquement par Gibson Innovations Limited, 5 / F, Philips Electronics Building5 Sciences Park Avenue Est, Hong Kong Science Park, Shatin Nouveaux Territoires de Hong Kong. Cette liste est consultable sur www.onkyo-speakers.com ou www.onkyo-headphones.com. Pour les autres catégories de produits ONKYO, merci de vous référer à www.onkyo.com.

September 2015
Version 1.0